



● Edito

C'est dans un contexte particulier qu'est publiée cette lettre :

- au niveau national : discussion à l'assemblée nationale du projet de loi en faveur de l'ESS ; nomination d'une secrétaire d'Etat Valérie FOURNEYRON en charge de l'artisanat, du commerce, de la consommation et de l'ESS,

- au niveau local : création d'une chaire URCA - NEOMA dédiée à l'économie sociale et solidaire ; négociations du contrat de plan Etat - Région ; labellisation de 2 pôles territoriaux de coopération économique en Champagne-Ardenne ; labellisation du PEPITE Champagne-Ardenne, pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat qui intègre l'économie sociale.

Partie prenante de l'économie comme de la dynamique globale de la société civile, l'ESS contribue à la production de richesses, à l'emploi, au lien social, à l'innovation sociale et organisationnelle, au respect de l'environnement et à la réponse aux besoins sociaux. Elle contribue pleinement à l'économie de proximité et au développement des territoires. Aussi doit-elle irriguer l'ensemble des politiques publiques locales : Région, Départements, Communes et faire partie intégrante du Pacte de Responsabilité et de solidarité.

La Présidente de la CRESCA,
Michèle SEVERS

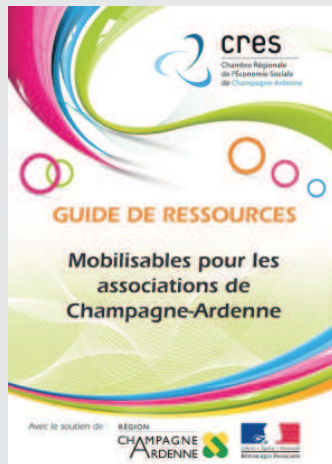
La lettre de l'Économie Sociale en Champagne-Ardenne est publiée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne, avec le soutien de l'État et de la Région Champagne-Ardenne.



CRESCA, 48 rue du Barbâtre, 51100 REIMS
Directrice de publication : Michèle Severs
Rédactrice : Stéphanie Chenet
www.cresca.fr
Tél. 03 26 07 96 43

● Voici le GUIDE qu'il vous manquait !

Comment financer son projet ? Quelles formations choisir pour les bénévoles ? Comment embaucher un-e salarié-e ? Le Guide des Ressources répond à toutes vos questions. C'est un outil simple et facile d'utilisation. Conçu pour vous aider dans la gestion de votre association : trouver le bon contact, le bon dispositif, le financement adéquat à votre projet... Il sera votre livre de référence au quotidien !



Pour demander le Guide des Ressources, contactez la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne:

03 26 07 96 43 ou

cresca-galland@wanadoo.fr

● Appel à manifestations :

Pour la 6^{ème} année consécutive, le réseau des CRESS et le Conseil National des CRESS (CNCREC) sollicitent tous les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour prendre part en Novembre au Mois de l'Économie Sociale et Solidaire.

Chaque année, l'organisation de manifestations à travers les territoires a pour effet de mettre en lumière une économie au service de l'humain, une économie qui a du sens.

Associations, mutuelles, coopératives et fondations, têtes de réseaux comme acteurs de terrain, sont invités à témoigner de la réalité et de la force de l'ESS en France et dans notre région.

Se rassembler autour de valeurs partagées et représenter ce champ d'activité aux multiples facettes, c'est ça le Mois de l'ESS !

www.lemois-ess.org et www.cresca.fr



● L'interview de Jean-Luc COOPMAN

Directeur Régional de la Caisse des Dépôts pour la Champagne-Ardenne

La Caisse des Dépôts est un établissement public représenté en région par une direction régionale. Elle participe au développement territorial à côté des collectivités locales et d'autres partenaires. Elle a plusieurs missions dont : le financement du logement social et le prêt pour les projets structurant des collectivités locales. Elle gère des fonds de confiance dont celui des sommes des clients déposés chez les notaires et prochainement celui lié à la réforme du financement de la formation des salariés. Après trois années à la direction régionale du Nord Pas de Calais, en charge des grands dossiers, du développement économique dont l'ESS et des entreprises, Jean-luc Coopman, désormais en charge de la Direction Régionale de Champagne-Ardenne, revient sur l'engagement de la Caisse des Dépôts dans l'Economie Sociale et Solidaire.

'La Caisse des dépôts oeuvre avant tout, au service de l'intérêt général. Elle affirme son soutien à l'Economie Sociale et Solidaire qui est directement lié au développement de l'emploi. L'ESS est une dynamique créatrice d'emplois non délocalisables. Un poste et demi est consacré à l'ESS en Champagne-Ardenne. La Caisse des dépôts intervient directement dans l'accompagnement des structures aux côtés d'autres partenaires comme l'Etat et le Conseil Régional. Nous travaillons avec la CRES, Champagne-Ardenne Active, l'ADIE ou les Boutiques de Gestion : ces structures témoignent d'un grand professionnalisme. Nous apportons des moyens financiers aux structures d'accompagnement et participons à la création de 'CitésLabs' qui favorisent la création d'entreprises. L'exemple le plus récent est celui du Grand Troyes : des permanences sont assurées dans les quartiers qui en ont le plus besoin, pour faciliter l'accès des porteurs

de projet aux structures d'accompagnement. La Caisse des dépôts est gestionnaire d'un Fonds dédié à l'ESS, Fonds d'Etat de 100 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Ce Fonds a soutenu notamment le projet de LEDA, structure d'insertion dans les Ardennes et d'Enercoop, pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Nous travaillons avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale dans le cadre du DLA régional (Dispositif Local d'Accompagnement) et envisageons d'autres partenariats notamment dans le cadre des études avec l'INSEE sur la filière de la SILVER Economie et sur l'accompagnement des Pôles Territoriaux de Coopération Economique. C'est dans les missions de la Caisse des dépôts de soutenir les initiatives favorisant les coopérations entre les acteurs des territoires : centre de recherche, entreprises, commerce, ESS...

L'épargne solidaire, à l'exemple des «Clubs Cigales», favorise la création et la pérennité de projets et d'emplois. Un potentiel de développement existe en Champagne-Ardenne, terre historique de l'ESS, pour de telles initiatives. A nous d'impulser, avec nos partenaires et les structures de l'ESS, les dynamiques et les innovations ».



● L'actu de l'ESS en Champagne-Ardenne

LE DISPOSITIF REGIONAL 'PROGRESS'

propose un soutien supplémentaire aux structures qui ont l'intention de créer un emploi d'avenir. Le VOLET 3 du dispositif prévoit un appui à la coordination et à la mise en oeuvre du projet si création d'au moins 1/2 ETP. Une bonification sera accordée à hauteur de 3000 € si un emploi d'avenir est créé en appui au coordinateur du projet. » Renseignements au : 03 26 70 86 45

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE LA VIE ASSOCIATIVE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

se déroulera le 3 juin prochain à Châlons-en-Champagne. Portée par la CRESCA, cette journée se tiendra en deux temps : un état des lieux de la vie associative en Champagne-Ardenne et un aperçu des initiatives des réseaux associatifs. » Renseignements au : 03 26 07 96 43.

LA NEF

n'était jusque là qu'une société coopérative financière qui ne pouvait être une banque faute de capital suffisant. Seul son partenariat avec le Crédit Coopératif lui permettait de distribuer des crédits aux structures dont l'équilibre économique n'était pas atteint. Depuis le 1er janvier 2014, la NEF a la capacité réglementaire d'ouvrir et de gérer des comptes à vue (comptes chèques, livrets...) sans passer par un partenaire.

● Zoom sur l'ESPER

L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République

L'ESPER est une association rassemblant 45 organisations de l'Economie Sociale (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative. Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centres de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires...

L'ESPER est une association nationale avec ses représentations régionales. L'ESPER a fait le choix politique d'adhérer dans toutes les CRESS de France, et d'amener son expertise complémentaire à l'action des CRESS, notamment sur la question de ce que l'on appelle 'l'éducation à l'ESS'. L'ESPER a d'ailleurs signé un accord-cadre de coopération en ce sens avec les ministères de l'ESS et de l'éducation nationale. Il a pour but de soutenir et développer les initiatives construites sur les pratiques pédagogiques de l'ESS



dans et autour de l'Ecole, de promouvoir les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire auprès des publics scolaires et de favoriser la réussite de tous les élèves.

Il faut que l'ESS soit abordée d'une manière ou d'une autre à tous les niveaux de formation : de la maternelle à l'université. Concrètement, l'accord-cadre prévoit d'agir sur le contenu des enseignements, à tous les niveaux de formation, en associant l'ESS au conseil supérieur des programmes, de formaliser et développer les interventions auprès des classes et de faire découvrir les entreprises de l'ESS aux élèves.

Propos de Mr Fabrice Martin, représentant de l'ESPER à la CRESCA

● Le dossier : valoriser et développer les PTCE en région

Un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) se définit comme un groupement d'acteurs sur un territoire - initiatives, entreprises et réseaux de l'économie sociale et solidaire, petites et moyennes entreprises, collectivités locales, centres de recherche et organismes de formation - qui met en oeuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Le gouvernement a affiché sa volonté de contribuer au développement des Pôles Territoriaux de Coopération Economique ; ils sont inscrits dans le projet de loi ESS et un appel à projets de soutien à la dynamique PTCE a été lancé le 15 juillet 2013. A cet appel à projet, deux PTCE de Champagne-Ardenne ont été primés. Le premier PTCE est porté par l'association ARDAINES à Revin (Association de Regroupement pour le Développement des Acteurs et des initiatives Nouvelles d'Economie Solidaire). Ce PTCE est structuré autour de 4 filières d'activité au service de la population locale : la valorisation des déchets, le bois et l'éco-construction, le maraichage biologique et les services à la personne. Le second PTCE est basé à St Dizier en Haute-Marne, porté par la CIS DT 52 (Coopération Industrielle et Sociale pour le Développement Territorial 52) et mène une expérience de réindustrialisation du bassin d'emploi de Saint-Dizier en lien avec une entreprise d'insertion (Tremplin 52).

La Caisse des dépôts et l'Etat attribuent des financements et le Conseil Régional soutient les PTCE via le dispositif PROGRESS (volet 1) à hauteur d'une subvention plafonnée à 30 000 € dans la limite de 18 mois.

Le renforcement des PTCE sont des facteurs clés pour l'attractivité et le développement de nos territoires. La CRESCA peut être l'activateur sur les territoires de la mise en réseau des acteurs et appuiera les dynamiques émergentes. Un comité de pilotage composé du SGAR, de la Région, de la Caisse des dépôts, de la CRESCA, de CARINNA s'est réuni pour définir les stratégies d'accompagnement des PTCE. D'autres rencontres seront programmées avec les acteurs, les entreprises, l'Université et la Chaire ESS afin d'appuyer ces dynamiques locales.



Pour toute information sur les PTCE, contactez :
Stéphanie CHENET
à la CRESCA au 03 26 07 96 43

● Témoignage : de l'asso à la SCOP

GILLES GAUTIER, JEAN DELESTRADÉ, ET SEBASTIEN LEIBUNDGUTH... VOICI LES 3 ASSOCIÉS DE LA NOUVELLE SCOP DE CHAMPAGNE-ARDENNE. UNE NOUVELLE SCOP ? PLUTÔT UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET JAZZUS PRODUCTIONS. APRÈS 3 ANNÉES EN ASSOCIATION, JAZZUS PRODUCTIONS S'EST OFFICIELLEMENT TRANSFORMÉE EN SCOP - SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE - LE 1^{ER} AVRIL 2014. GILLES GAUTIER NOUS EXPLIQUE POURQUOI ILS ONT CHOISI LA SCOP.

**JAZZUS
PRODUCTIONS**
WWW.JAZZUS.FR

'Nous avons créé l'association en octobre 2011 dans l'urgence, car nous avons été sollicité par le conseil général pour organiser le festival 'Les Itinéraires', et pour mener des interventions pédagogiques autour des musiques improvisées dans différents collèges. Il nous fallait créer une structure rapidement, l'association était une évidence même si nous avions déjà en tête l'idée d'une SCOP. L'association comptait une dizaine de bénévoles ; j'en étais le président. Nos activités devenaient importantes et nous aurions été fiscalisés de toutes façons. Nous avons pris contact avec Mme Bétis de l'Union Régionale des SCOP pour étudier la possibilité d'une transformation en SCOP, en septembre 2012. Après une période de réflexion, une série de rendez-vous a commencé pour aboutir à une transformation effective le 1^{er} avril 2014.

J'avais assisté à une réunion d'information à Troyes organisée au Restau Vouldy avec l'URSCOP et la CRESCA en 2011 et au lancement du mois de l'économie sociale 2012 dédié aux coopératives dans le milieu culturel avec les SCOP 'la Péniche Cancale' et 'Solentiname'. C'est un modèle juridique en plein essor avec un fonctionnement démocratique qui correspond à notre vision philosophique de l'engagement. **Ce qui est valorisant : c'est d'assumer la responsabilité de son projet. Je suis gérant mais avec le statut de salarié, c'est aussi sécurisant.**

La création en SCOP est soutenue par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, nous avons bénéficié de la Bourse émergence qui nous a permis d'avoir un capital de départ à hauteur de 3000 € par associé et avons déposé un dossier PROGRESS. C'est un vrai coup de pouce ! On peut monter une SCOP sans véritable apport initial, nous avons mis chacun

40 €. Quant aux bénévoles, l'idée de créer une association des amis de la SCOP est en cours avec peut-être la possibilité pour l'association de devenir associée non salariée de la coopérative.

Nos activités sont diverses et variées : nous avons des conventions avec des collectivités sur des missions spécifiques, nous animons un centre de ressources pour les musiciens et accompagnons les projets, nous organisons des concerts dans toute la Région, nous menons des activités connexes comme la vente de marchandises liées au Jazz.

Et pour citer un grand standard du jazz, je dirais que, chez Jazz us, nous aimons être '*On the sunny side of the street...*'. Nous sommes heureux d'apporter la preuve que la **Culture s'inscrit dans la réalité économique** et de combattre les idées reçues sur les artistes. Le monde culturel n'attend pas tout 'de la grande puissance publique'.

Jazz Us appartient à de nombreux réseaux et fédérations et fait partie sur Reims du 'cluster one' de la Cartonnerie, qui est en réflexion sur la possibilité de créer un PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) culture...'



Jazzus
34, rue Baussonnet
51100 Reims
03 26 40 90 69
<http://www.jazzus.fr>

● Formations dans l'ESS !

DU CÔTÉ DE LA PLATEFORME...

En 2013, 590 bénévoles et salarié-e-s ont participé à la Plateforme Régionale de Formation.

En 2014, suite à une réflexion régionale et aux demandes des associations, la plateforme comptera quelques nouveautés :

- connaître la loi 1901 pour mieux gérer les instances associatives et les rendre plus participatives
- Quelles responsabilités pour les dirigeant-e-s associatifs ?
- Associations, comment mettre en place des partenariats durables avec les collectivités ?

La visite du Familistère de Guise dans le cadre du module 'A la découverte de l'ESS' sera reconduite au cours du second semestre. Un transport sera prévu au départ de Charleville-Mézières.



Pour tout renseignement, contactez Maria Galland à la CRESCA au 03 26 07 96 43 cresca-galland@wanadoo.fr